



SIGNATURE DU CONTRAT STIF-RATP

Le nouveau contrat entre le STIF et la RATP pour la période 2016-2020 a été signé ce jeudi 5 novembre 2015 par Jean-Paul Huchon, Président du Conseil du STIF et Président de la Région Ile-de-France, Elisabeth Borne, Présidente Directrice Générale de la RATP et Sophie Mougard, Directrice Générale du STIF.

■ Contrat STIF – RATP

Ce sont plus de **11 milliards d'euros** que le STIF versera à la RATP sur les 5 années de la période du contrat pour réaliser des services de transports. Ces concours permettront également à l'entreprise de poursuivre le programme d'investissement massif engagé dans le matériel roulant (trains, tramways, métros et bus), les gares et les stations.

- Avec les subventions supplémentaires du STIF, de la Région Île-de-France, de l'Etat, des collectivités locales et les fonds propres de la RATP (4,2 milliards d'euros) **c'est un niveau d'investissements record** qui va être mis en œuvre afin d'accélérer le renouvellement et la modernisation du matériel roulant et du réseau : **8,5 milliards d'euros** sur la période.
- Des mécanismes incitant l'entreprise à produire **une offre au plus près des voyageurs** et notamment
 - o un suivi plus fin de la ponctualité sur le RER A et B avec une incitation financière calculée mois par mois et qui distingue heures de pointes et heures creuses,
- un meilleur suivi du respect des arrêts réels en gare, un renforcement des moyens affectés au bus afin de renforcer la régularité. Dès à présent, la RATP a prévu de recruter près de **160 machinistes supplémentaires** pour les 40 lignes qui rencontrent le plus de difficultés. Par ailleurs, la RATP s'engage à procéder à un renfort d'effectifs à hauteur de 50.000 jours-agents pour renforcer la qualité de production. **Des services en plus** afin de répondre aux attentes des voyageurs :
 - o renfort de la présence humaine avec **200 agents en plus** dans les équipes d'accompagnement des bus de nuit et d'agents du GPSR,
 - o ce contrat est également l'occasion d'affirmer l'engagement de la RATP d'une présence d'agents, au contact des voyageurs, dans toutes les stations et dans toutes les gares, de l'ouverture à la fermeture, avec des équipes mobiles pour renforcer cette présence humaine là où cela est utile,
 - o un déploiement de **l'information voyageur en temps réel**, tout mode et transporteur confondu et sur tous les quais et dans toutes les gares et stations.
- **Une volonté partagée de poursuivre les renforts d'offres de transport** avec une enveloppe de 125 millions d'euros sur la durée du contrat.
- **Une ambition renforcée en termes de transition énergétique** avec entre autre un objectif de 50% du parc d'autobus propre en 2020 et 100% électrique ou GNV Bio-Gaz à l'horizon 2025.

CONTACTS PRESSE

- STIF : Sébastien Mabilie : 01 47 53 28 42 / sebastien.mabilie@stif.info
- RATP : Steve Viala, 01 58 78 37 37 / servicedepresse@ratp.fr